

**IHU 6 avril 2016**

**Discours de Claude Bertrand, Président d'ARIIS**

Chers collègues,

C'est avec plaisir que je clôture cette matinée de présentations et d'échanges consacrée aux Instituts Hospitalo-Universitaires. Cette première journée internationale des IHU, organisée en partenariat avec le CGI (Commissariat Général à l'Investissement), dirigé par Louis Schweitzer que je salue, représente une opportunité majeure de rencontres entre chercheurs académiques et industriels.

La recherche est une aventure humaine. Je suis heureux de constater qu'on assiste aujourd'hui à une mobilisation croissante de tous les acteurs de santé, facilitant la disparition des clivages culturels public-privé et trans-sectoriels. C'est comme cela que la France demeurera un écosystème favorable aux innovations.

Les partenariats, qu'ils soient publics-privés ou privés, sont porteurs des innovations de demain. Dans un contexte économique et réglementaire complexe et en perpétuelle évolution, il est ainsi nécessaire d'encourager et de faciliter la recherche partenariale. Favoriser les partenariats, c'est favoriser l'accélération des avancées thérapeutiques au service de l'homme.

C'est l'objectif majeur qu'ARIIS s'est fixé depuis sa création en 2010. Première Alliance nationale au monde qui fédère l'ensemble des industries de santé, ARIIS favorise l'émergence d'une transversalité porteuse d'innovation, pour que l'idée se transforme rapidement en solution de santé concrète pour l'homme. ARIIS s'est donné pour mission de décloisonner la recherche privée et d'amplifier les synergies entre médicaments, technologies médicales, diagnostic, biotechnologies, qui s'appliquent à la médecine humaine.

Pour ce faire, les actions d'ARIIS s'orientent autour de 5 grands axes :

- La promotion des partenariats publics/privés, mais également des partenariats privés.
- La poursuite de l'ouverture vers d'autres industriels que ceux de la santé, en particulier ceux dont les applications trouvent une utilité dans le domaine médical (télémédecine, appareils connectés, bio-intelligence, etc) ; j'encourage d'ailleurs l'ensemble des acteurs à nous rejoindre
- La simplification des procédures et des démarches administratives,

- La formation et la promotion des métiers des industries de santé auprès des jeunes
- La recherche translationnelle.

Nos travaux sont déclinés dans certaines des 44 mesures du contrat de filière industries et technologies de santé, signé en 2013 et renouvelé en 2015, et dont ARIIS assure le pilotage de 5 d'entre d'elles, notamment la mesure 2 du CSF (Innovative Medicines Initiative) et aussi au travers de quelques évènements phares tels que les RIR, la journée Cohort Innovation Day, l'École de l'Innovation thérapeutique....

ARIIS et le CGI souhaitent, avec cette journée, favoriser les échanges entre instituts hospitalo-universitaires de pointe et industriels. Les IHU possèdent des capacités de recherche et de technologies de visibilité internationale dans leurs domaines de compétence. Ils réunissent, dans un même lieu, d'importantes équipes de recherche et des équipes cliniques qui combinent leur expertise pour répondre à la feuille de route commune qui forme le projet de l'IHU.

Les IHU partagent les mêmes valeurs d'excellence et les mêmes objectifs de valorisation ; ils sont capables de proposer une diversité de projets présentant un intérêt direct pour les industriels de santé. Les projets de recherche (en recherche amont, clinique, et translationnelle), les plateformes technologiques (qui présentent, pour certaines, un caractère unique au monde), les cohortes de patients ou encore les formations (pour les professionnels de santé mais aussi les collaborateurs des industries) sont autant d'activités des IHU ouvertes à une collaboration entre le secteur public et le secteur privé.

Un des objectifs de cette journée, pour les industriels adhérents d'ARIIS qui y participent, est lors des RV qui auront lieu cet après-midi, d'explorer et de définir, avec les porteurs de projets des IHU, les différentes pistes possibles de collaboration.

J'espère que vous avez passé une matinée enrichissante et constructive à travers les présentations et les tables rondes. Les RV de cet après-midi démarreront à 13h30 impérativement pour une durée de 30min chacun. Je vous demande de respecter ces horaires afin de ne pénaliser aucune équipe. Je donne maintenant la parole à Louis Schweitzer, le Commissaire Général à l'Investissement.